ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 113065

Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales à propos des propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'Union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de revoir, en vue d'une meilleure qualité de service aux entreprises, les missions et le financement des organismes consulaires. Il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Francis Falala
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113065
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12897